

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 25/10/2023

Rapport Annuel sur l'État de la France en 2023

Inégalités croissantes, pouvoir d'achat et éco-anxiété : Face aux inquiétudes des Français, le CESE appelle les pouvoirs publics à agir de façon coordonnée et ambitieuse

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté ce jour en séance plénière le Rapport Annuel sur l'État de la France (RAEF) en 2023, avec 127 voix pour. En s'appuyant notamment sur un sondage exclusif réalisé début septembre par l'institut Ipsos*, le RAEF dresse un diagnostic des préoccupations des Français et Françaises. Le rapport révèle une perception aiguë des inégalités et de la baisse du pouvoir d'achat, et un niveau record d'éco-anxiété. Face à ces conclusions, le CESE appelle les pouvoirs publics à réagir sans attendre pour une transition juste et à la hauteur des inquiétudes de la population française.

Le RAEF mixe plusieurs outils pour mieux comprendre l'état de la France, des Français et des Françaises. En croisant le ressenti de la population avec des notes thématiques et des analyses d'indicateurs alternatifs au PIB, le RAEF pose un diagnostic sur l'état de la société et ses préoccupations, et dessine des pistes d'actions.

Aujourd'hui, dans une actualité sociale toujours tendue et quelques mois après les épisodes de violence de l'été 2023, le RAEF alerte sur les trois sujets au cœur des préoccupations des Français : inégalités, pouvoir d'achat et éco-anxiété.

Une perception aiguë des inégalités et de leurs conséquences

Le Rapport révèle en premier lieu une perception aiguë par la population française des inégalités et de leurs conséquences sur l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux services publics et la mobilité.

Pour les Français et Françaises, le premier facteur d'inégalités est le lieu de résidence (urbain ou rural, centre-ville ou banlieue) (67%), suivi par l'origine géographique ou culturelle (63%) et la couleur de peau (62%).

Identifié comme un levier majeur de réduction des inégalités par le CESE, l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville fait l'objet d'un focus particulier dans le rapport. D'après les chiffres de l'Insee, le taux d'emploi s'y élève à 45,5% en 2022, soit près de 20 points de moins que dans la population générale. Le CESE propose plusieurs pistes d'actions pour réduire les difficultés d'accès à l'emploi. Il recommande notamment que davantage d'efforts soient mis en œuvre pour réduire les discriminations directes et les biais de sélection.

Le CESE préconise également de développer et de financer, dans le cadre des contrats de ville, des actions de médiation entre offre et demande de travail pour améliorer le recrutement des habitants dans les QPV. Il s'agirait de porter une attention particulière à la connaissance des métiers et à

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

démarcher conjointement les recruteurs et les candidats à l'emploi résidant dans ces quartiers, en priorisant les métiers inscrits dans la transition écologique.

Enfin, le CESE demande à ce que les aides à l'alternance bénéficient davantage aux jeunes habitants des QPV.

Pouvoir d'achat : des difficultés à assurer un niveau de vie décent pour une partie de la population

Un autre enseignement mis en exergue par le Rapport est la difficulté pour une partie de la population à atteindre un « niveau de vie décent », différent du « seuil de pauvreté », généralement suivi mais qui se limite à une approche monétaire de la pauvreté (alors que le niveau de vie décent fait référence à la capacité d'assurer une vie familiale, professionnelle et sociale minimale et en bonne santé). Lorsqu'ils sont interrogés, un Français sur deux déclare que son pouvoir d'achat répond tout juste à ses besoins essentiels, ou n'y répond pas. L'analyse des indicateurs socio-économiques révèle par ailleurs que le budget nécessaire pour un niveau de vie décent diffère très fortement selon le territoire et selon la composition du ménage. Un niveau qui qu'il en soit inatteignable pour les Français vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Le CESE tire en outre le signal d'alarme sur l'accumulation des crispations liées à l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à la saturation des structures d'accompagnement et aux difficultés qu'engendre la pauvreté sur l'accès aux droits et la satisfaction des besoins les plus élémentaires, comme l'augmentation des demandes auprès d'organismes d'aide alimentaire le démontre. La montée de l'agressivité liée aux difficultés d'accès au droit, l'augmentation du sentiment d'injustice et d'abandon de la part des pouvoirs publics, l'expression d'une angoisse envers l'avenir ou encore la difficulté des acteurs de terrain à répondre aux demandes, révélées par le baromètre du CNLE, doivent être surveillées de près.

Un niveau d'éco-anxiété encore jamais atteint

Huit Français sur dix expriment un sentiment fort d'anxiété face au dérèglement climatique. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais mesuré en France. Ce qui est désormais un phénomène de société est accentué par un fort sentiment de frustration : alors que près de 90% des Français et des Françaises se disent prêts à agir, leur capacité d'engagement réel dans la transition est freinée par le manque de moyens financiers pour 37% d'entre eux.

Pour le CESE, tout le monde doit s'engager. Parmi les pistes d'actions à renforcer, le rôle des entreprises. Le CESE voit ainsi l'introduction de nouvelles normes d'information extra-financières (à travers la directive CSRD) comme une opportunité pour les entreprises - TPE, PME, ETI, grands groupes - de mieux prendre en compte la double matérialité de l'impact de leurs activités sur la planète et des contraintes que le changement climatique fait peser sur leurs activités voire leur raison d'être. Elles permettent également de valoriser auprès des donneurs d'ordres européens leurs atouts en matière sociale et environnementale, vis-à-vis de concurrents extra-européens moins performants sur ces deux aspects. Les entreprises devront toutefois être accompagnées pour s'engager pleinement dans une trajectoire de durabilité.

Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : le CESE appelle à une réponse coordonnée, ambitieuse et adaptée aux spécificités de chaque territoire.

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

**Méthodologie du RAEF : Pour réaliser ce portrait inédit, les différentes commissions du CESE se sont appuyées sur un sondage exclusif représentatif de la population française métropolitaine et ultramarine visant à évaluer l'état d'esprit des Français et des Françaises, réalisé avec Ipsos. Des focus thématiques ont également été élaborés par les commissions du CESE, sur des sujets tels que l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville ou encore le rôle du numérique dans les inégalités d'accès aux soins. Dix analyses d'indicateurs socio-économiques supplémentaires viennent renforcer la compréhension des défis actuels, présentés par le CESE.*

Cet avis est rapporté par Marianne Tordeux Bitker (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale), au nom de la Commission Economie et Finances. Il a été présenté lors de l'assemblée plénière du 25 octobre à 14h30. L'avis a été adopté avec 127 voix pour.

Contact presse :

Ema Hazan

06 64 56 11 74

ema.hazan@plead.fr

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.